

RÈGLEMENT

Article 1 – Les participants sont tenus à respecter le règlement dans les articles suivants.

Article 2 – Les exposants sont tenus de respecter la réglementation en vigueur sur les armes, les munitions et la législation se rapportant au commerce des objets mobiliers.

Article 3 – L'Association se réserve le droit de refuser ou d'expulser tout participant qui ne respecterait pas la réglementation et troublerait l'ordre au sein de la manifestation et ce sans pouvoir réclamer d'indemnisation.

Article 4 – Si un exposant ne se trouve pas à son emplacement à 8 heures, sans avoir prévenu de son retard, l'Association se réserve le droit de disposer dudit emplacement.

Article 5 – Les exposants sont tenus d'accepter l'emplacement qui leur est présenté.

Article 6 – en cas d'absence ou de désistement non justifié d'un exposant, il ne sera effectué aucun remboursement.

Article 7 – Les décisions de l'association sont irrévocables et sans appel.

Article 8 – La vente d'alimentation et de boissons est réservée exclusivement à l'Association.

Article 9 – Aucun véhicule ne peut entrer entre 8H00 et 18H00 pour charger des achats, prévoir après la manifestation.



FICHE D'INSCRIPTION MARCHÉ AUX PUCES DU SCL



Pour les résidents dans les rues concernées par notre manifestation, nous vous donnons priorité pour réserver un emplacement devant chez vous avant le **25/08/2026**

Pour les habitués, nous vous donnons priorité pour réserver le ou les même(s) emplacement(s) que l'année précédente avant le **25/08/2026**

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

@ :

Tél :

Je suis riverain et souhaite être installé devant mon adresse :

☐ OUI ☐ NON

Le(s) numéro(s) devant chez moi sont encore visible :

J'ai participé au marché aux puces l'année précédente et je souhaite être placé au(x) même(s) emplacement(s)

☐ OUI ☐ NON

Le(s) numéro(s) d'emplacement souhaité sont :

Je soussigné(e),

réserve emplacement(s) de 5 mètres au prix de 15 €

Modalité de réservation au dos

SOLUTION 1 : INSCRIPTION EN LIGNE

Rendez-vous sur le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/sporting-club-handball-luneville/boutiques/marche-aux-puces-2025>

Ou scannez le QR-Code suivant :



SOLUTION 2 : PAR VOIE POSTALE

Renvoyer ce coupon réponse complété et accompagné d'un chèque et d'une photocopie de carte d'identité.

Chèque à l'ordre du « SC LUNEVILLE HANDBALL »

Dossier à retourner à :

SC LUNEVILLE HANDBALL – 14 Av. Caumont la Force 54300 LUNEVILLE

INFOS :

Pour plus d'information n'hésitez pas à nous contacter :

Email : marcheauxpucesscl@gmail.com

Tél : 06 72 70 04 14

Disponible après 17h uniquement



Dimanche 04 Octobre 2026



Marché aux puces



Ville de
LUNÉVILLE

ORGANISÉ PAR LE SPORTING CLUB LUNÉVILLE HANDBALL

📍 PLACE VICTOR HUGO À LUNÉVILLE

Emplacement : 15€/5m linéaire

Horaire : 6h - 18h

300 exposants attendus



BUVETTE & SNACK
SUR PLACE

INFOS ET RÉSERVATIONS SUR :

06 72 70 04 14

Disponible après 17h
uniquement

marcheauxpucesscl@gmail.com

